

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : - 4 AVR. 2024

OBJET :

Subvention de fonctionnement pour l'association
Histoires et Mémoires Livronnaises

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 26

N° 2024.04.07

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALON, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'attribution de subventions aux associations fait l'objet d'une délibération spécifique précisant que le versement de celles-ci est soumis à des conditions d'octroi. Elle invite les Conseillers municipaux qui, de par leurs responsabilités associatives, pourraient trouver un intérêt à l'attribution de cette subvention, à ne pas participer au débat et au vote afin d'assurer une parfaite neutralité des débats.

Madame Elisabeth LUQUES, Présidente et Madame Marie-Christine GEAY, membre de l'association « Histoires et Mémoires Livronnaises » ne participeront pas au débat.

Il est présenté une demande de subvention d'aide au démarrage par une nouvelle association livronnaise « Histoire et Mémoire Livronnaises ». Elle a pour but de faire connaître l'histoire de la Ville de Livron, de poursuivre le travail de recherches de Jean-Pierre BERNARD, historien local décédé et de le faire partager et de collecter la mémoire vivante auprès des Livronnais.

Après vérification de la complétude du dossier de l'association, il est proposé d'attribuer une subvention d'aide au démarrage à l'association « Histoire et Mémoires Livronnaises » d'un montant de 500 €.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240407-DE

S²LOW

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 24 Pour et 2 ne prenant pas part au vote :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de fonctionnement pour l'association « Histoire et Mémoire Livronnaise » d'un montant de 500 € ;
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

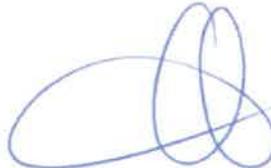
Le Maire,

Francis FAYARD



Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024